

## Projet d'orientations

# La FEP s'engage pour la transition écologique

Conseil d'Administration du 29 septembre 2023

(présenté au bureau du 31 août 2023)

Les réflexions initiales « Diaconie et développement durable » de la FEP en 2017, les travaux du synode EPUdF de 2021 « Ecologie, quelle(s) conversion(s) », les adresses de la FPF (2020) et du CECEF (2022) au Président de la République ainsi que les travaux de la commission « écologie et justice climatique » de la FPF sont des socles pour notre réflexion.

La FEP soutient depuis 2017 le développement du label Eglise Verte. La FEP a inscrit dans son programme 2023 la réalisation de son propre éco diagnostic. La région Arc Méditerranée a présenté le travail engagé de recueil des bonnes pratiques de ses adhérents.

Les travaux du séminaire du CA de 2022 au Liebfrauenberg et des journées nationales de 2022 et 2023 sur le thème du développement durable et de l'écologie ont été suivis, lors du séminaire de Sommières en 2023, par une séquence sur la transition écologique au sein de la FEP. Des actions concrètes ont été proposées par les administrateurs au siège, en régions et avec nos membres.

Ce projet répond à la demande de structuration de notre action en fixant un cadre stratégique à la FEP pour la transition écologique. Cette démarche se situe clairement sur les champs écologiques et spirituels.

### ***Nous ne sommes pas prêts à faire face aux conséquences du changement climatique***

Malgré l'ampleur des moyens déployés, et même s'il faut souligner certaines avancées (réduction des gaz à effet de serre de 25% depuis 1990 et de 2,7% par rapport à 2021), l'année 2022, exceptionnellement chaude et sèche, a été emblématique de l'intensification des effets du changement climatique. Le réchauffement moyen a déjà atteint +1,9°C sur la dernière décennie. Le rythme d'évolution est difficilement compatible avec l'atteinte des objectifs européens 2030 ("Fit for 55") de -55% des émissions de GES en Europe soit d'ici 7 ans. Le rythme de la baisse doit doubler d'autant que l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que le reste du monde.

## **Les dispositifs de prévention et de gestion de crises n'ont pas permis d'éviter toutes les conséquences des événements météorologiques et climatiques**

Le Haut Conseil pour le Climat dresse en juin 2023 une analyse sans appel des impacts du changement climatique. Près de 5000 décès en excès en 2022 induits par les 3 vagues de chaleur estivale (données de l'INSERM), 72 000 hectares de végétation ravagés par le feu et une sécheresse des sols exceptionnelle pour les 3/4 du territoire métropolitain avec des rendements agricoles de -10% à -30% pour certaines filières, plus de 2000 communes avec des tensions en eau potable, dont 7 en interruption totale, une facture de 2,9 milliards pour le secteur des assurances. La biodiversité a été durement frappée.

### **L'action doit passer du mode réactif à un mode centré sur l'adaptation et la régénération**

Ce réchauffement est imputable aux activités humaines, ce qui signifie que les sociétés humaines, sont responsables du problème, comme responsables des solutions qui seront ou ne seront pas apportées. Ces éléments on ne peut plus objectifs ont montré que malgré les moyens énormes déployés la France est dépassée. Ils illustrent la nécessité d'acter l'urgence et d'engager les moyens nécessaires au rehaussement de l'action publique en matière d'adaptation et de décarbonation accélérée, en France et dans le monde.

**Prenant acte de l'urgence, la FEP s'engage avec ses membres, en proposant des lieux de sensibilisation, en suscitant la réflexion, en identifiant et développant des expérimentations innovantes au sein de son réseau et en contribuant au plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour encourager la transition écologique et la décarbonation, en France et dans le monde.**

## ***La crise écologique nous engage à entendre le cri de la terre***

Des bouleversements majeurs menacent notre monde. La science nous en a avertis et nous l'observons.

Les réponses à apporter sont à la croisée de la science, de l'écologie et de la spiritualité. Face à cette situation résonnent des mots comme aveuglement, colère, culpabilité, repli, désespoir mais aussi espérance, renouveau, pardon, engagement, désir, amour... ("Des arbres qui marchent", Mouvement pour un Monde Meilleur). Il nous revient d'avancer en liberté dans un monde qui bascule, habité d'une autre énergie, d'une plus grande lucidité, d'une espérance plus fondée. L'éco spiritualité réexplore la dimension du sacré dans nos rapports avec la nature.

**Nous avons conscience que c'est en nous convertissant ensemble que nous contribuerons à bâtir ce monde plus juste et écologique nécessaire à la survie de l'humanité (Eglise verte).**

## **Pourquoi la FEP s'engage pour répondre à l'urgence écologique**

Nos membres, répartis dans toute la France, agissent auprès des personnes les plus vulnérables : les personnes en situation de précarité, les exilés, les personnes âgées dépendantes, les malades, les personnes en situation de handicap, les enfants et les jeunes. Ils constatent à leur niveau les effets du réchauffement climatique auprès des usagers :

- effets sur la santé (lié aux canicules, à la pollution), précarité énergétique et alimentaire.
- difficultés de gestion de leurs activités et structures (frais de fonctionnement des bâtiments, achats...).

La FEP rassemble 370 membres adhérents (associations et fondations) totalisant près de 1000 établissements et services, s'appuyant sur 24 000 salariés et 15 000 bénévoles accompagnant plus d'1 million de personnes chaque année. L'ensemble de leurs actions représente un poids économique de plus d'1,8 milliard d'euros. En tant que tête de réseau fédérative, animée par 18 salariés et déployée dans 6 régions, nous rassemblons et accompagnons ces acteurs protestants de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire en France. Dans une approche « ressources », à l'écoute du terrain, nous proposons des expérimentations, construisons des projets, nourrissons une réflexion dynamique pour donner du sens à l'action. Porte-parole de nos membres, nous participons au dialogue civil & social, national et européen, dans l'objectif de contribuer à améliorer les politiques publiques.

## **Nos orientations**

La FEP s'engage pour encourager ses membres à changer de regard et mobilisent leurs moyens afin d'accélérer la démarche de transition écologique avec les orientations suivantes :

- **Agir pour la justice climatique à l'attention des plus vulnérables en intégrant les questions de santé, d'éducation, d'égalité des genres.**
- **S'appuyer sur la spiritualité chrétienne pour retrouver le sens du bien commun et d'un monde meilleur.**
- **Réduire notre empreinte carbone et adapter nos activités afin que nos établissements poursuivent leurs missions avec l'objectif de neutralité carbone en 2050**
- **Porter la responsabilité sociétale des entreprises solidaires avec des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.**
- **Protéger le vivant et la biodiversité**

## Agir

### Des pistes pour conduire notre démarche :

- **Structurer l'action FEP** au niveau national et régional : création d'un groupe de travail national, 30 associations membres impliquées dans la démarche en 2024, formations au niveau national et duplication de formations au niveau régional. Réalisation de la démarche de labélisation Eglise Verte pour la FEP, promotion de ce label auprès des adhérents de type « entraides » et associations.
- **Identifier les points d'appuis** : associations entrées en démarche, parfois labellisées. Bénévoles et salariés dédiés au déploiement de cette thématique dans des établissements et entraides. Identifier les partenaires et ressources locales et nationales.
- **Recueillir les besoins des adhérents** en particulier lors des visites et **repérer les bonnes pratiques**, les encourager et les partager à l'ensemble du réseau (démarche initiée en région Arc Méditerranéen en 2023).
- **Sensibiliser les personnes clefs** (administrateurs, directeurs, salariés et bénévoles) pour que notre responsabilité écologique soit au cœur des projets stratégiques associatifs et projets d'établissements.
- **Présenter les démarches écologiques** lors de réunions territoriales ou par webinaires. S'associer au réseau Fresque du Climat, proposer des formations en établissement avec à la fin un engagement des personnes à faire un premier geste. Orienter vers les différents labels : Église verte association, Ecolabel, ADEME etc... pour la réalisation d'éco diagnostics, d'empreinte carbone et de plans d'action.
- **Proposer des actions collectives et individuelles type** déjà mises en place dans d'autres structures avec des fiches, chartes, méthodologie et des outils en agissant par exemple sur :
  - la sobriété numérique : vider sa corbeille, réduire copies et pièces jointes, éviter d'imprimer, messages en bas de signature mail, moins de vidéo en ligne....
  - la création de lieux d'échange et de réflexion spirituelle en s'appuyant sur les ressources existantes (Bible et création/Espérer pour le vivant...)
  - l'amélioration du bâti : diagnostic énergétique des bâtiments, réduction des consommations, éclairage LED, installation d'économiseurs d'eau sur les robinets, isolation, modes et température de chauffage...
  - la limitation des transports individuels à forte émission : choix des véhicules, covoiturage, privilégier les transports en commun terrestres et la mobilité douce (marche à pied, vélo...).
  - le renforcement de la biodiversité : création de jardins partagés, plantation d'arbres, réensauvagement de parcelles (haies, kits nichoirs, hôtels à insectes...), arrêt des pesticides.
  - l'évolution vers une alimentation durable : produits locaux et de saison, circuits courts, réduction de la consommation de viande et du gaspillage.

- la réduction de l'impact des achats : lutte anti gaspi, seconde main, vestiaires solidaires, vaisselle réutilisable, achats responsables, réparer, recycler, etc.
- La gestion des déchets : privilégier le vrac, trier les déchets, composter les biodéchets
- le désinvestissement des actifs fossiles (banques et actifs liés à l'industrie extractive et en particulier du pétrole et du charbon). Le rendre public.

## Références générales des orientations envisagées

- Les actions techniques visent à baisser nos émissions de gaz à effet de serre GES selon le principe : « Eviter, Réduire, Compenser » ou « Sobriété, Efficacité, Substitution » : éviter de consommer par plus de sobriété (baisser le chauffage, covoiturer, acheter en vrac...), chercher l'efficacité en réduisant nos émissions (isolation des bâtiments, moteurs électriques, agriculture sans engrais/bio, transports en commun, achats locaux, économie circulaire, tri des déchets...), compenser par des solutions basées sur la nature NBS (plantations d'arbres et végétalisation, centrales photovoltaïques, eau chaude solaire...).
- Intégrer toujours la composante sociale et spirituelle pour aller vers un futur désirable.
- Passer à des actions avec des objectifs datés, des indicateurs chiffrés. Préparer un plan de transition avec des points d'étape.
- Se coordonner avec nos partenaires. Utiliser les travaux et documents existants

## Plan d'actions

Des actions ont été proposées par les administrateurs du conseil d'administration présents au séminaire de Sommières le 25 juin. Un groupe de travail s'est ensuite réuni en juillet pour les regrouper. Il s'agit maintenant, pour chaque échelon, national ou régional, de choisir, prioriser et planifier les actions retenues.

La mise en œuvre sera essentiellement réalisée par les adhérents qui souhaiteront intégrer la démarche en région, en coordination avec les comités régionaux. Au plan national, cette mise en œuvre se fera progressivement, en coordination avec le.la délégué.e général.e et le bureau, et inscrite au plan d'action en fonction des moyens qui pourront être alloués.

## Modalités d'évaluation (critères et indicateurs)

Indicateurs : nombre de réunions des groupes de travail, nombre d'associations adhérentes impliquées, nombre de formations, nombre de ressources documentaires collectées, nombre d'engagements dans un éco diagnostic.

## Une organisation adaptée

Un **groupe de travail national GTN « transition écologique »** est proposé sur cette thématique transversale à tous nos adhérents et au fonctionnement de la FEP (les cercles rassemblant des membres engagés autour de l'accueil d'un même public).

C'est un groupe de réflexion, de débat et de production d'idées, d'événements et de proposition d'actions.

Les orientations sont validées par le CA. Un bilan de son fonctionnement est réalisé à minima à chaque renouvellement du conseil d'administration (tous les 3 ans).

Le groupe de travail contribue aux trois missions de la FEP :

- Relier et animer : être un lieu de rencontres, d'échanges et de partage d'expérience
- Explorer et coconstruire : écouter le terrain et nourrir une réflexion collective dynamique pour donner du sens à l'action, être en dialogue avec des experts, organiser des actions communes.
- Interpeller et contribuer : participer à construire la parole publique de la FEP et être un support du plaidoyer avec nos partenaires en remontant les situations de terrain et en élaborant une réflexion de fond sur la transition écologique. Communiquer avec tous nos adhérents.

**Un référent** est nommé au sein des membres par le CA pour 3 ans. Interlocuteur de la présidente, du/de la délégué.e général.e et du bureau, il aide à répondre aux interpellations des membres ou des partenaires extérieurs et à conseiller le CA dans les orientations politiques à prendre par la FEP.

Pour accompagner le référent dans l'organisation et l'animation du Groupe de travail, le/la délégué.e général.e désigne un.e salarié.e comme **animateur** en binôme avec le référent.

### Le Comité de pilotage

Le référent, en dialogue avec l'animateur, identifie quelques personnes qualifiées membres de la FEP et/ou experts extérieurs pour constituer un comité de pilotage. Ce Copil prépare les réunions du GTN et suit la réalisation du programme de travail. La constitution du Copil et le plan d'action annuel sont soumis à l'approbation du bureau. Le Copil informera les membres de la Fédération du programme, et les invitera à participer aux rencontres ou aux événements, à distance ou en présentiel (en région le plus souvent).

### Un lien particulier avec les régions

Cette thématique transversale touche tous nos adhérents, soit plus de 1000 entraides, établissements et services. L'action de proximité est donc essentielle en s'appuyant sur les comités régionaux FEP. Le nombre potentiel de personnes intéressées est trop important pour un groupe national ouvert à tous : réunions en visio trop larges ou déplacements coûteux (en carbone notamment) et complexes à organiser....

Chaque comité régional est invité à se saisir de la remontée des besoins, des priorités, des expériences partagées et de l'organisation d'actions de sensibilisation, de formations ou de rencontres en région ou territoire.

### **L'organisation du groupe de travail national GTN**

Le GTN est composé de 10 à 15 membres de la Fédération. Il a pour objectif d'avoir un regard plus large avec une représentation diversifiée avec des entraides, des petits établissements et grandes associations/fondations ainsi que des personnes qualifiées (universitaires, aumôniers...). Ce pourra être les présidents, directeurs généraux, salariés et bénévoles de terrain. Dans cet état d'esprit la constitution sera progressive sur un mode de cooptation des personnes par le groupe. Pourront être invitées ponctuellement des personnes plus directement concernées par tel sujet ou tel partage d'expériences.

Le Copil/GTN se réunit en visio 3 à 5 fois par an, une rencontre annuelle en présentiel est souhaitable. Il définit un programme de travail sur l'année à venir : sujets d'étude, production envisagée, événements à organiser, invités à contacter. Les comptes rendus sont diffusés aux membres qui le souhaitent.

### **Les moyens**

Le GTN organise son travail, et s'appuie pour cela sur les moyens mis à disposition par la FEP : salles de réunion, conférences téléphoniques, appuis techniques en cas d'organisation d'événements... Il n'a pas de budget en propre, les éventuelles dépenses engagées sont soumises à l'accord du/de la Délégué.e général.e et/ou du bureau.

### **Restitution et suivi des travaux**

A chaque CA, dans les actualités, un temps est dédié aux groupes et cercles.

Au minimum une fois par an, et chaque fois que l'actualité le justifie, le référent et l'animateur présentent au CA le travail réalisé, la synthèse des enjeux et priorités du secteur et les recommandations sur les sujets abordés. Les textes éventuellement produits sont soumis au vote du CA, ils deviennent alors textes de référence pour les prises de position de la FEP et sont diffusés à tous les adhérents qui peuvent s'en saisir comme support pour leur action. Au terme des 3 ans, un bilan de l'action du groupe est réalisé afin de décider de son éventuelle évolution.

### **Communication**

Il est nécessaire de communiquer régulièrement sur les travaux, du groupe et des régions, auprès des membres pour les encourager à y participer.

Les travaux enrichissent le site internet et les autres médias internes de la Fédération. Des moyens collaboratifs doivent être envisagés dès le début du fonctionnement (comptes rendus, base documentaire, plateforme collaborative, veille juridique...).

## **Partenariats**

La FEP travaillant avec un vaste réseau de partenaires : FPF (commission écologie et justice climatique), Eglise verte, A Rocha, EPUdF.... Le référent et l'animateur veillent à créer du lien et encourager le dialogue avec les instances partenariales travaillant sur des sujets communs.



